

### **1. Auteur et lieu du signalement de l'incident**

<b>Port et Etat du signalement :</b>	Brest FRANCE
<b>Auteur du signalement :</b> (foyer, syndicat, inspecteur travail maritime, ONG, ...)	Seamen's club de Brest (qui a reçu une plainte du 2 <sup>nd</sup> Officier)
Fonction :	
Coordonnées :	
<b>Date du signalement</b>	18 JANVIER 2012

### **2. Identité du navire**

<b>Nom du navire</b>	M/V ASIAN TIDE
<b>Age du navire</b>	2008 – donc 4 ans
7-digit IMO n°:	94876283
<b>Pavillon du navire – Registre d'immatriculation</b>	LIBERIA Asian Tide Shipping Ltd
Précédents pavillons et registres	OCT 2008 1/12/2008 : MALTE                      Registre: Global Hekate GmbH & 1/12/2008 – 1/12/2008 : ANT. BARB 1/12/2008-1/06/2009: MALTE                    Navigazione Due Golf 1/06/2009: LIBERIA                              Rptd Sold Undisclose
Société de classification Parcours desservi Type de navire Tonnage brut	Nippo, Kaiji Kyokai Europe et Afrique du Nord Vrac 5164 GT
<b>Observations :</b>	Navire en bon état

### **3. Acteurs du transport**

<b>Compagnie maritime</b>	Asian Shipsmanagement Cooperation GRECE
Agent au port (coordonnées)	MANUPORT
<b>Propriétaire du navire</b> (nationalité, coordonnées)	Asian Shipsmanagement GRECE et SCHULTE (ALLEMANGNE)
<b>Affréteur du navire</b> (nationalité, coordonnées)	En Réparation : 2 générateurs en panne
Assureur	West of ENGLAND
Financier du navire (hypothèque)	
Autres créanciers	
<b>Propriétaire(s) de la cargaison</b> (nationalité, coordonnées)	
Nature de la cargaison	
<b>Observations :</b>	

#### **4. Caractéristiques de l'équipage**

<b>Nombre de marins embarqués / portés sur le rôle d'équipage</b>	15
<b>Composition du bord</b>	Capitaine Sous commandant 2 <sup>nd</sup> Off 3rd Off C. Mécano 1 <sup>er</sup> Ing 2 <sup>nd</sup> In Electrician Ingé Bosco 2 Matelots 1 Ajusteur 2 Graisseurs Ch/Cuisinier
<b>Nationalités</b>	Chinoise
<b>Lieu d'engagement de l'équipage et éventuellement loi et juridiction compétentes en vertu de leur engagement ?</b>	Chine / Chine/ Chine
<b>Observations :</b>	Équipage relativement jeune (commandant 35 ans ; Chef mécano 37 ans)

#### **5. Etat du navire**

<b>Etat des réserves d'eau et de nourriture à bord</b>	Normal
<b>Le navire a-t-il fait l'objet de contrôle sécurité MoU (date) :</b>	Norvège 2009 : 2 déficiences Espagne 2009 : 2 déficiences Roumanie 2009 : 0 Allemagne 2010 : 0 France Rouen 2011 : 0 France NANTES : 6 France Bassens : 9
<b>Le navire a-t-il déjà été détenu ou saisi ? Les certificats sont-ils à jour ?</b>	non
<b>Autres antécédents sociaux et techniques du navire</b>	Débarquement forcé en Ukraine en 2011 (vers octobre je crois) de plusieurs membres d'équipage (menace par arme à feu) d'après les déclarations de l'équipage
<b>Ports de signalement des antécédents sociaux et techniques du navire (coordonnées d'une institution ou personne ayant assisté les marins dans le règlement du différent).</b>	Plainte à ITF Visite du navire dans le port suivant en Italie mais équipage non coopératif
<b>Observations :</b>	Agence de manning en Chine : MASES

**6. Nature et origine de l'incident**

<b>Problème de rémunération</b>	Oui :- Salaire de décembre non versé et 3 devaient débarqués à Brest - Une partie du salaire est gardée chaque mois par l'agence de manning et est reversée à la fin du contrat (100 USD par marin et 300 USD par officier) - Salaires matelot : 840 USD au lieu de 1350 USD (navire couvert par un accord IBF) – A l'exception des officiers, les marins sont payés en-dessous du barème ITF
<b>Problème de discrimination à bord ?</b>	Non
<b>Problème d'approvisionnement en eau et en nourriture ?</b>	Non
<b>Problème touchant d'autres conditions de travail ?</b> (notamment la santé des marins)	Non
<b>Abandon de marins ?</b>	Non
<b>Abandon de navire ?</b>	Non
<b>Date(s) du début et de la fin de l'abandon ?</b>	
<b>Circonstances de l'abandon :</b>  (détention du navire ; saisie du navire ; état du navire (épave ?) ; non-paiement des salaires, absence de nourriture, de carburant ; disparition ou faillite de l'employeur ; changement de propriétaire du navire ; navire en réparation)  <b>Historique des évènements ayant abouti à l'abandon</b>	
<b>Observations :</b>	Pas de vêtements contre le froid, évier de la cuisine bouché depuis un certain temps, vestes usées et vieilles  Licenciement sans cause du Second Officier. 3 marins devaient débarqués sans avoir reçu leur salaire à Brest

**7. Actions engagées (sociales, syndicales, juridiques)**

<b>Nature des actions engagées par l'équipage ou en son nom :</b>  -) actions juridiques engagées ?  -) actions syndicales ?  -) actions engagées pour assurer la subsistance des marins ?  -) actions engagées pour assurer la santé des marins ?  -) actions de solidarités ?  -) coordination entre les acteurs mobilisés ?	Grève des marins Information des médias
Institutions et personnes impliquées dans le suivi des actions (avec coordonnées) Coût estimé des interventions de soutien à l'équipage (y compris soins médicaux, subsistance, frais d'avocats)	Jean Paul Hellequin - Geoffroy Lamade (lequel a clos le dossier)
<b>Le navire est-il en situation de détention ?</b> (coordonnées de l'autorité compétente)	Non

## Fiche incidents sociaux M/V ASIAN TIDE IMO 9486283 JANV FEV 2012

- durée)	
Le navire fait-il l'objet d'une <b>saisie</b> ? Durée de la procédure ?	Non mais menace de saisie
Montant de la vente du navire et répartition du produit de la vente entre les créanciers Nature et montant des créances invoquées <b>Sort du navire (casse, commerce)</b>	
<b>Observations :</b>	

### 8. Situation de l'équipage à l'issue de l'incident

<b>Rapatriement de l'équipage</b>	
Organisation du rapatriement :	12 marins rapatriés de Brest le 31 Janvier
Date :	3 marins rapatriés de Brest le 2 Février
Financement :	Aux frais de l'armement
Coût :	
<b>Paiement des salaires</b>	
Date :	
Montants perçus :	Env 120 000 USD (à confirmer)
Pourcentage de la créance réclamée :	100 % ?
<b>Durée pour retrouver un embarquement</b>	?
<b>Observations sur le suivi des marins après rapatriement</b>	Second officier a envoyé mail quand il est rentré chez lui – pas de problème apparemment-
<b>Coordonnées</b> des personnes susceptibles de garder contact avec les marins	
<b>Observations :</b>	La société de manning Chinoise a envoyé une lettre à bord menaçant les marins de les poursuivre en justice en Chine pour obtenir la différence entre les salaires ITF et ceux indiqués sur leur contrat de travail.

### **OBSERVATOIRE DES DROITS DES MARINS**

MSH « Ange Guépin »

5, allée Jacques Berque, BP 12105

44021 Nantes cedex 1

Tel : 02 40 48 39 59 - Fax : 02 40 48 39 98 - Mail : [v.aubert@obs-droits-marins.fr](mailto:v.aubert@obs-droits-marins.fr)